

De l'est à l'ouest, ses frontières sont à 1,000 milles d'intervalle et du nord au sud, l'on mesure 1,075 milles. La construction récente de routes de colonisation a rendu accessibles d'immenses étendues de terres arables et de forêts vierges dans l'Ontario septentrional.

Dans les régions du nord et du nord-ouest de l'Ontario, des prêts sont consentis aux colons. Le maximum de ces prêts est de \$500; l'intérêt est à six p.c. par an, les conditions et le terme de remboursement sont fixés par le Commissaire des Prêts. Le gouvernement d'Ontario considère avec une extrême bienveillance toutes les propositions d'emprunt émanant de colons de bonne foi, désireux de réussir et invite ceux-ci à s'adresser, dans ce but, soit aux différents Agents des Terres soit directement au Commissaire des Prêts aux Colons, à Toronto.

Le gouvernement met à la disposition des citoyens des sites ou emplacements de cottages d'été, à des prix et conditions avantageux, sous forme de bail dans les parcs publics, y compris les parcs provinciaux Algonquin et Rondeau, et sous forme de vente dans certaines autres localités. Des îles, englobées dans la réserve forestière de Timagami, sont louées sans obligation de construire, mais ailleurs les îles sont vendues en parcelles de 5 acres, sous la condition expresse d'y bâtir avant l'expiration de 18 mois, une maison coûtant au moins \$500. Dans les îles la terre se vend \$20 l'acre et ailleurs \$10 au minimum.¹

Manitoba.—La gouvernement provincial du Manitoba dispose de plus de 263,500 acres de terres invendues, dont partie lui fut rétrocédée par le gouvernement fédéral il y a de longues années; c'étaient alors des terres marécageuses mais elles sont aujourd'hui asséchées; le surplus consiste en terres autrefois concédées à l'ancienne compagnie du chemin de fer Manitoba & Northwestern.

La plupart de ces terres étant situées dans les régions les plus fertiles du Manitoba, c'est-à-dire dans la moitié méridionale de la province, elles offrent aux nouveaux colons d'indéniables avantages. Les voies ferrées passent à proximité, les routes y sont nombreuses et les écoles rapprochées.

Les nouveaux colons peuvent choisir parmi ces terres invendues celles qui conviennent soit à la culture des céréales, soit à la culture mixte, soit à l'élevage et les acquérir à des prix modérés. La province possède aussi des terres marécageuses se prêtant très bien à l'élevage du rat musqué, une industrie maintenant bien établie au Manitoba à cause du climat favorable et de l'abondance des racines et herbes préférées de ce rongeur. Les conditions de vente sont: un vingtième du prix d'achat payable comptant et le surplus en quinze versements annuels, avec intérêt au taux de 6 p.c. par an.²

Colombie Britannique.—En Colombie Britannique, il existe de vastes étendues de terres gratuites. Tout sujet britannique chef de famille, une veuve, une femme seule âgée de plus de dix-huit ans et subvenant elle-même à ses besoins, une femme abandonnée par son mari ou laissée par lui sans aide pécuniaire pendant deux ans, un célibataire de plus de dix-huit ans, ou tout étranger manifestant son intention de se faire naturaliser, peut choisir gratuitement un lot de 160 acres des terres publiques disponibles, c'est-à-dire non attribuées, non réservées et non occupées par les Indiens, à la condition que ces terres ne contiennent pas plus de 8,000 pieds de bois de sciage par acre, si elles sont situées à l'ouest de la chaîne des montagnes Cascades et 5,000 pieds quant à celles situées à l'est des mêmes montagnes. Les droits à payer sont \$2 pour l'inscription, \$2 pour le certificat de mise en valeur et \$10 pour la délivrance du titre de propriété. Des conditions de rési-

¹ Pour plus de détails, s'adresser au ministre des Terres et Forêts, Palais législatif, Toronto, Ont.

² Pour plus amples détails s'adresser au Commissaire adjoint des terres provinciales, Palais législatif, Winnipeg.